

## Évolution récente de la population angevine de Pies-grièches écorcheurs *Lanius collurio*

Gilles MOURGAUD & Jean-Michel LOGEAS

La Pie-grièche écorcheur est, dans le département de Maine-et-Loire, une espèce nicheuse localisée. Considérée comme une espèce en déclin à l'issue de l'enquête 1996-2001 (BEAUDOIN & VIMONT, 2005), l'espèce semble avoir depuis lors recolonisé de nouveaux secteurs et installé des noyaux de populations stables en secteurs bocagers. Alors que l'atlas des oiseaux nicheurs 2009-2012 touche à sa fin, il nous paraît intéressant de proposer une nouvelle estimation de la population angevine.

### Situation historique

La première mise au point sur les pies-grièches en Maine-et-Loire couvre la période 1962-1989 et envisage un effectif départemental pouvant dépasser la centaine de couples (BEAUDOIN, 1993). À l'issue de l'enquête nationale réalisée en 1993 et 1994, cette estimation est revue à la hausse, elle est alors comprise entre 180 et 255 couples (BEAUDOIN, 1997).

Sur l'ensemble de cette période, l'aire occupée par l'espèce apparaît assez stable. Les mêmes régions naturelles sont occupées par l'espèce avec des densités variables : partie est du Baugeois, Saumurois, vallée de la Loire, principalement vallée de l'Authion.

À partir de 1996, la répartition évolue petit à petit avec une extension de l'aire vers l'ouest (Choletais et Segréen). Des stations jusqu'alors anecdotiques deviennent régulières chaque année.

**Résumé :** Considérée en Anjou comme une espèce en net déclin à la fin des années 1990, du fait notamment de l'intensification agricole, la Pie-grièche écorcheur a vu depuis ses effectifs remonter en recolonisant de nouveaux secteurs, particulièrement vers l'ouest et le nord du département. Cette évolution de la population départementale s'inscrit dans une dynamique nationale qui peut être liée au changement climatique. Deux petites régions témoignent particulièrement de cette progression géographique et de cette augmentation des effectifs : les plateaux situés entre la Sarthe et le Loir et le sud-est des Mauges.

Dans le même temps, la population de la vallée de l'Authion subit une diminution importante, de l'ordre de 60 % (26 couples près de Longué en 1995 et seulement 16 couples en 1999), en raison de l'aménagement de l'autoroute A85 et des remembrements connexes d'une part mais aussi de la poursuite de l'intensification agricole de la vallée (VIMONT, 2000).

À l'aube des années 2000, si le déclin dans le val d'Authion et le Saumurois continue, l'espèce poursuit son expansion vers l'ouest avec une population bien installée à l'est de Cholet comportant plus de 13 couples. Ainsi malgré ces redistributions, la population départementale semble-t-elle stable autour de 220 couples (BEAUDOIN & VIMONT, 2005).

### Évolution au cours des années 2000

Au début des années 2000, l'espèce poursuit lentement sa colonisation du nord et de l'ouest du département. Plusieurs nouveaux noyaux de populations apparaissent et se pérennisent année après année. C'est notamment le cas dans les Mauges à l'est de Cholet et entre la Sarthe et le Loir. L'extension continue aussi dans le Segréen.

Cette évolution est particulièrement mise en évidence au cours de prospections réalisées dans le cadre de l'atlas des oiseaux nicheurs 2010-2012.

Ainsi, près de 400 stations différentes sont répertoriées sur cette période (tabl. 1).

L'analyse des estimations proposées par régions pendant cette période comparée à celles de la période 1993-1994 montre une nette progression des effectifs nicheurs mais masque des disparités.

En effet, dans les régions historiques — est du Baugeois, Saumurois et val de Loire — les populations n'ont pas significativement évolué. Même si la couverture du territoire par les prospections de terrain tend à être plus importante sur la dernière période (effet atlas et base de données Faune-Anjou<sup>1</sup>), les effectifs actuels et les estimations proposées en 1993-1994 restent assez proches.

Dans le Baugeois à l'est de l'axe Seiches-Durtal, la population de Brion a disparu depuis le passage de l'A85. Toutefois, les secteurs de prairies des abords de la forêt de Chambiers tendent à être régulièrement occupés alors que, plus à l'est, le secteur du Noyantais a vu ses populations décliner depuis la fin des années 1990.

<sup>1</sup> <http://www.faune-anjou.org/>

	1980-1989		1993-1994		2010-2012			
	Stations	Cantons*	Estimation		Stations**	Cantons*/**	Stations différentes	Estimation
Baugeois	18	20	19-33	80-110	58	70	128	90-120
Mauges	1	1			37	39	83	55-70
Val de Loire amont		20	47-53		30	45	51	50-60
Val de Loire aval		7	3-5	70-95	10	10	22	15-20
Segréen			1		22	24	56	35-50
Saumurois	8	18	12-17	30-50	21	23	50	25-35
BVA					3	3	8	5-10
<b>Total</b>	<b>27</b>	<b>66</b>		<b>180-255</b>	<b>180</b>	<b>215</b>	<b>398</b>	<b>275-365</b>

\*canton : mâle isolé dans son territoire ou couple

\*\*moyenne sur 3 ans

Tableau 1. — Évolution de la population de Pies-grièches écorcheurs en Maine-et-Loire.

En vallée de l'Authion, le secteur de Longué se maintient à un niveau faible mais l'espèce est notée vers l'aval (Mazé et Brain-sur-l'Authion), les milieux disponibles ayant régressé en raison des mises en culture. En amont, en revanche, la population a retrouvé sensiblement ses effectifs du milieu des années 1990 et l'espèce progresse vers l'ouest (secteur de Vivy - Saint-Lambert-des-Levées) (HUBERT & GUENESCHEAU, *comm. pers.*).

Dans le Saumurois, l'espèce progresse dans le secteur Montreuil-Bellay - Les Verchers-sur-Layon et reste présente dans les landes du secteur Milly-Louerre. Elle n'a pas néanmoins encore recolonisé le camp militaire de Fontevraud.

En vallée de la Loire aval, l'espèce progresse vers l'aval (Champtoceaux-La Varenne) et se maintient, bien qu'avec de faibles effectifs, en vallée de la Thau.

L'augmentation actuelle de la population est particulièrement liée à l'extension de l'aire occupée par l'espèce vers l'ouest. Sur la base de l'enquête atlas

2010-2012, nous estimons compris entre 95 et 130 le nombre de nouveaux cantons dans le Segréen et les Mauges, par rapport à 1993-1994. Sans oublier la colonisation de l'ouest du Baugeois jusqu'à la Sarthe.

Cette progression a particulièrement été suivie dans deux petites régions du département, l'une au nord entre la Sarthe et le Loir et l'autre au sud entre Cholet et le Layon à l'est.

### Plateaux entre la Sarthe et le Loir

Entre la Sarthe et le Loir, un secteur de près de 150 km<sup>2</sup> compris grosso modo entre Tiercé, Soucelles, Seiches-sur-le-Loir, Durtal, Daumeray et Étriché comptabilise entre 55 et 60 cantons sur la période récente soit environ 0,4 canton pour 100 hectares.

Les premières observations d'oiseaux cantonnés et de couples reproducteurs remontent à 1996. Mais c'est



Mâle, Tiercé, 11 juin 2012 (Francis Cauet).



Femelle, Soulaire-et-Bourg, 16 mai 2012 (Francis Cauet).

réellement à partir de 2006 que l'espèce s'installe durablement.

Sur l'ensemble du secteur, les prospections 2011 et 2012 ont révélé que l'espèce semble présente dès que les conditions de milieu le permettent (prairies ouvertes, ronciers et perchoirs).

Dans les secteurs les plus favorables, plusieurs microcolonies se sont établies (points rouges sur carte 1).

Ainsi sur les communes d'Étriché, Tiercé et Baracé, quatre secteurs sont occupés d'année en année avec des effectifs quasi constants. Les densités y sont remarquables et comprises entre 2,6 couples et 5,2 couples pour 10 hectares avec localement des concentrations supérieures, jusqu'à 7 cantons sur 11 hectares par exemple.

Les couples ne sont distants que de quelques dizaines de mètres. Les mêmes territoires sont occupés chaque année. Si les premiers couples arrivent relativement tôt en saison, fin avril, début mai, certains restent relativement discrets et une visite quotidienne ne permet pas de détecter la présence des oiseaux à chaque fois. Par ailleurs, nous avons pu noter des arrivées importantes dans la première décade de juin avec des mâles surnuméraires qui ne sont pas forcément revus par la suite. Cela pourrait correspondre à l'arrivée de jeunes mâles en quête de territoire (LEFRANC, 1993).

Ces secteurs ont en commun de présenter des prairies sur des terres peu valorisables en raison de la présence de dalles de grès affleurantes. Les prairies maigres y sont majoritairement pâturées de façon extensive (bovins, équins), parfois fauchées en première exploitation. Il s'agit de milieux plutôt ouverts et comportant quelques haies basses à épine noire, aubépine, orme, quelques chênes pédonculés et taulins et surtout de nombreux ronciers en limite de parcelles. Les piquets de clôture, fils téléphoniques, voire électriques, chandelles d'orme mort constituent des postes de chasse privilégiés.

### Est de Cholet

La même évolution est constatée au sud et à l'est de Cholet (LOGEAS, 2011). Le premier cas de nidification remonte à 1996 (secteur du Puy Saint-Bonnet). Mais c'est surtout à partir du début des années 2000 qu'une véritable colonisation est observée. Malgré des fluctuations interannuelles et la disparition de certains sites liée à des aménagements, la population de Pies-grièches écorcheurs va s'implanter durablement (carte 2).

La progression est la plus significative sur la commune de Somloire et les communes limitrophes. Ainsi dans un quadrilatère couvrant près de 58 km<sup>2</sup>, situé en gros entre La Plaine, Yzernay, Les Cerqueux, et le Bois d'Anjou, la population de Pies-grièches écorcheurs continue son expansion avec plus de 30 cantons sur la période récente soit 0,5 couple pour 100 hectares.

Dans le secteur de Somloire, l'élevage est encore prédominant et si l'on y rencontre à peu près la même configuration de milieux que dans le secteur du nord de l'Anjou, l'agriculture y est plus dynamique et les réseaux de prairies et haies mieux conservés, notamment des haies basses assez régulièrement entretenues. Cependant les cantons restent relativement dispersés et aucune microcolony n'y est observée. Dans le meilleur des cas on

peut trouver çà et là des couples installés entre 100 m et 200 m les uns des autres.

L'espèce apparaît également plus au nord (Coron et plus récemment Chanteloup-les-Bois) mais aussi plus à l'est : région de Vihiers et plateaux bordant le Layon (Cléré-sur-Layon et communes proches). Une prospection plus systématique de ces derniers secteurs pourrait permettre de mettre en relief une relative continuité entre les populations de Pies-grièches écorcheurs du sud-est des Mauges et celles du Saumurois.

Dans l'ensemble du sud-est des Mauges, compte tenu de la présence de milieux favorables, les implantations devraient se confirmer dans les stations nouvellement détectées et l'expansion devrait se poursuivre.

### Discussion

La population départementale de la Pie-grièche écorcheur, au cours de la période 2010-2012 peut être estimée entre 275 et 365 couples (carte 3).

Si la régression dans certains noyaux historiques s'est confirmée : Fontevraud, vallée de l'Authion dans le secteur Longué, est du Baugeois, notamment en raison de l'intensification agricole ou de changements de pratiques (abandon de l'élevage), la situation de l'espèce, sur le plan départemental, s'est plutôt améliorée depuis les années 2000 avec une extension importante de son aire de répartition à l'ouest d'une ligne Durtal - Doué-la-Fontaine.

Cette progression, malgré des variations interannuelles parfois marquées, suit en cela les constatations faites ailleurs en France (LPO AVEYRON, 2008 ; PHILIPPE, 2010) et plus particulièrement en Bretagne (CONTIM & GAUTIER, 2012), en Normandie (DEFLANDRE, 2009) et en Pays de la Loire (LOGEAS & MÉROT *in prep*).

Elle doit être mise en relation avec le réchauffement climatique global et la succession de printemps secs qui ont probablement favorisé la reproduction de l'espèce sous nos latitudes. La figure 1 représente l'évolution globale des températures moyennes annuelles en France de 1900 à

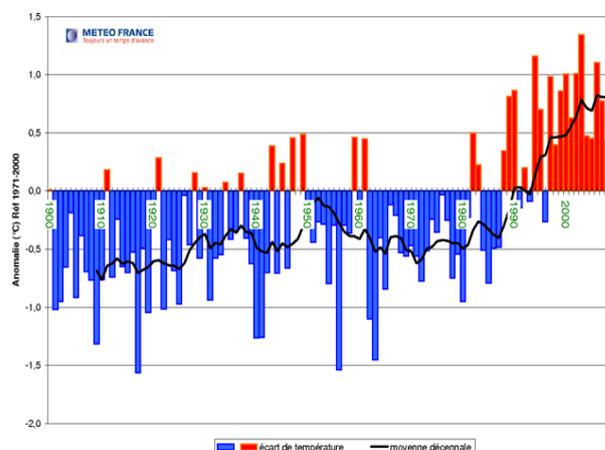
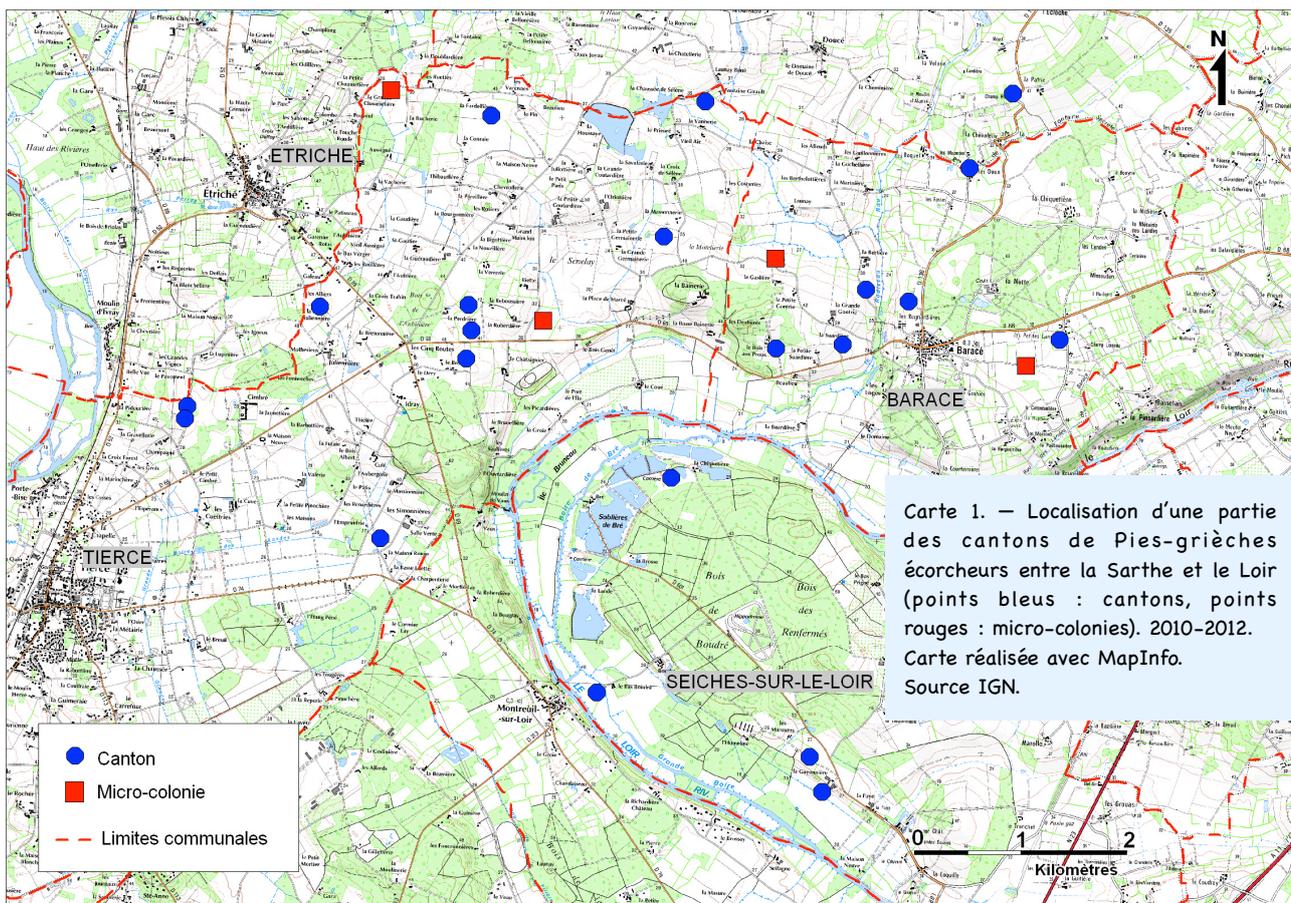
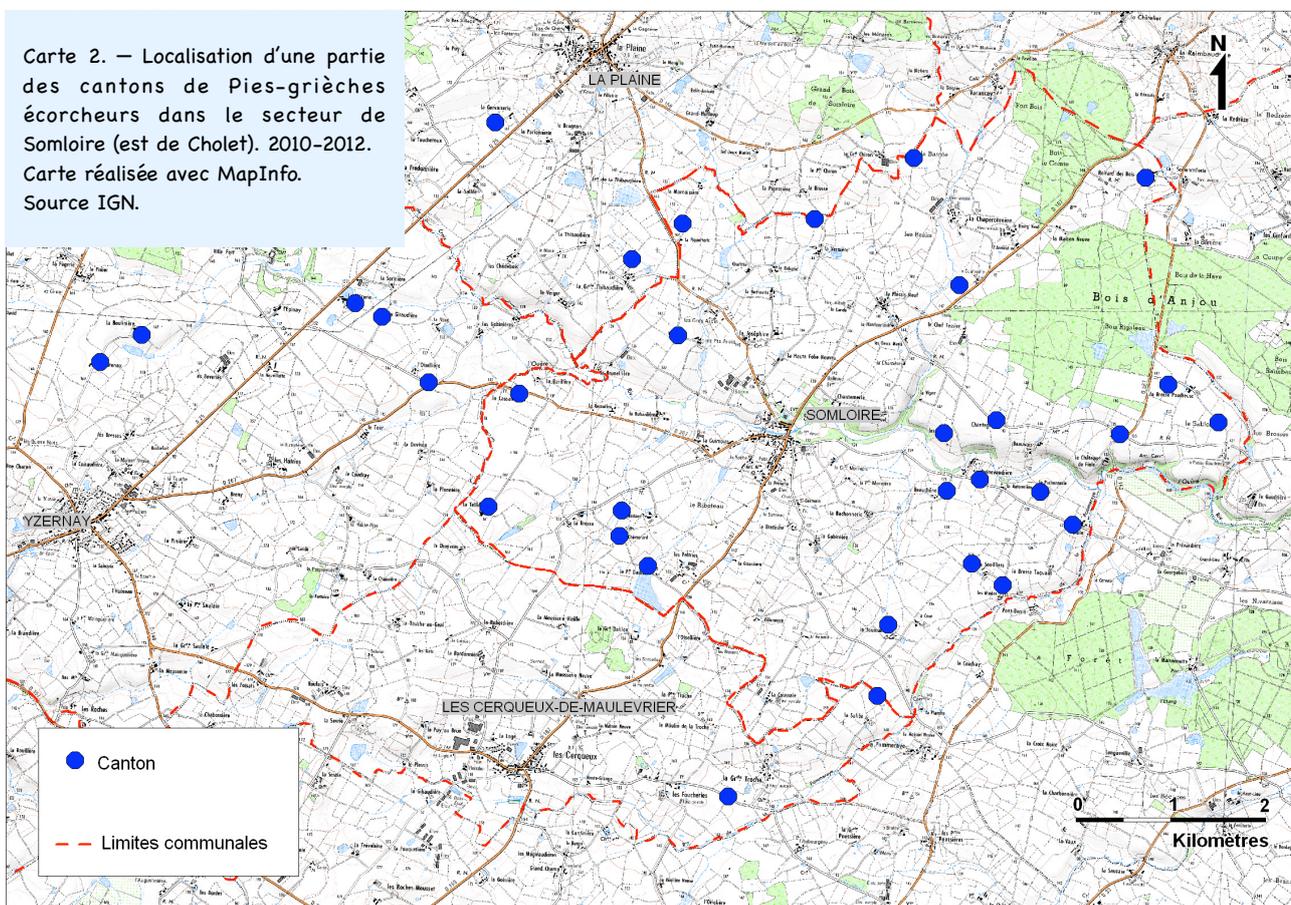
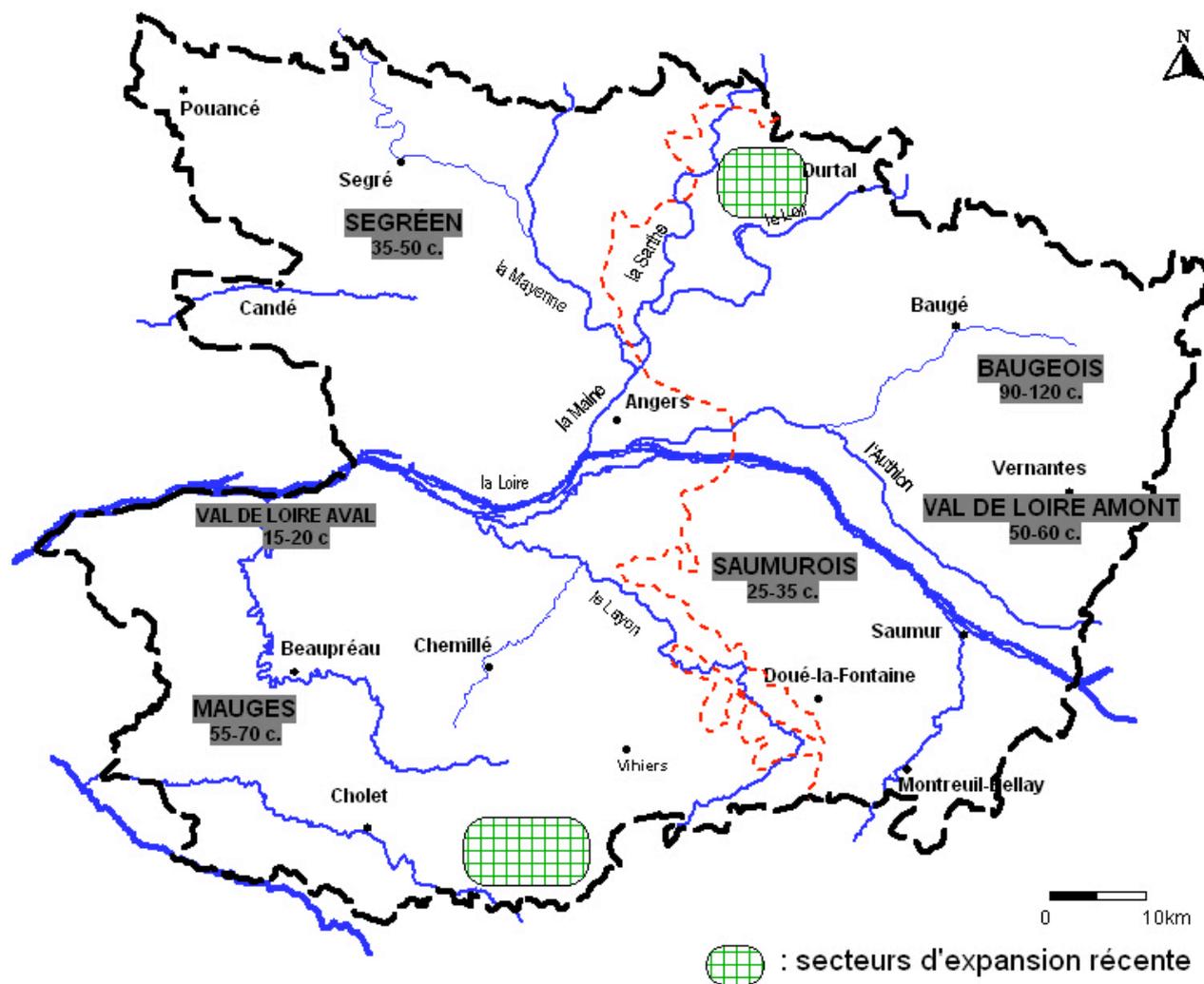


Figure 1. — Évolution des températures moyennes en France de 1900 à 2009.



Carte 2. – Localisation d'une partie des cantons de Pies-grièches écorcheurs dans le secteur de Somloire (est de Cholet). 2010-2012. Carte réalisée avec MapInfo. Source IGN.





Carte 3. — Situation départementale. 2010-2012.

2009. L'augmentation positive des températures moyennes est très nette à partir de 1990.

Par ailleurs, les données météorologiques d'Angers sur la période 1970-2012 montrent bien une évolution progressive des températures moyennes maximales des mois de mai et juin (fig. 2). Les températures plus clémentes au printemps favorisent des émergences d'insectes plus précoces (orthoptères et notamment grillons) en période de nourrissage des jeunes, en favorisant ainsi le succès de reproduction.

Le printemps 2012, plus humide, a sans doute dérogé à la règle et le retour de l'espèce en 2013 dans ses stations sera à suivre de près.

Par ailleurs, dans un certain nombre de sites, l'évolution de l'agriculture se traduit par des pratiques plus extensives sur les terres les moins productives, voire dans certains cas, une reprise de ces terres par des exploitants à titre secondaire. C'est particulièrement le cas sur les plateaux entre la Sarthe et le Loir.

Dans le Choletais où l'élevage est encore dominant dans de nombreux secteurs, la Pie-grièche écorcheur devrait poursuivre sa progression dans les années à venir et elle devrait finir par s'implanter également dans le Segréen.

Si la situation de l'espèce semble satisfaisante à court terme dans ces territoires, il convient de s'interroger sur leur utilisation à venir ; les risques de développement d'une agriculture intensive délaissant l'élevage, ou *a contrario* le développement de boisements (résineux, feuillus, ou boisements à courte rotation), de friches ou encore l'extension de l'urbanisation (zones pavillonnaires, zones

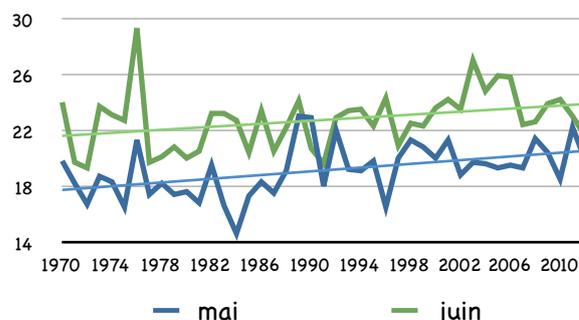


Figure 2. — Évolution des températures moyennes maximales en mai et juin à Angers de 1970 à 2012.

d'activités...) autour de certains bourgs ruraux, sont à prendre en considération.

La nouvelle politique agricole commune, 2013-2019, sera déterminante pour le devenir de ces territoires. Le « verdissement » de cette politique, les réglementations de plus en plus draconiennes sur l'utilisation de produits biocides devraient profiter à la biodiversité.

La gestion différenciée mise en place par les collectivités — entretien différé des bords de route, abandon des pesticides — tend à favoriser des milieux propices aux invertébrés. Par ailleurs, la mise en place de la démarche trame verte et bleue devra prendre en compte ces espaces de nature encore plus ou moins préservés comme corridors écologiques, riches en invertébrés et favorisant tant la Pie-grièche écorcheur que l'ensemble du cortège de passereaux inféodés à ces habitats. □

## Bibliographie

- BEAUDOIN J.-Cl., 1997. — Enquête Pies-grièches : compte rendu du suivi réalisé en 1993 et 1994. *Crex*, 2 : 37-41.
- BEAUDOIN J.-Cl., 1993. — Mise au point sur les Pies-grièches *Lanius collurio*, *L. senator* et *L. excubitor* nichant en Maine-et-Loire sur la période 1962-1989. *Bull. Gr. Angevin d'Ét. Orn.*, 21 (44) : 43-50.
- BEAUDOIN J.-Cl., VIMONT V., 2005. — Oiseaux nicheurs menacés des milieux agricoles de Maine-et-Loire.

- Résultats de l'enquête 1996-2001 et synthèse depuis les années soixante. *Crex*, 8 : 3-46.
- CONTIM F., GAUTIER S., 2012. — Pie-grièche écorcheur *Lanius collurio*, in GOB (coord.). — *Atlas des oiseaux nicheurs de Bretagne*. Groupe ornithologique breton, Bretagne Vivante-SEPNB, LPO 44, Groupe d'études ornithologiques des Côtes-d'Armor. Delachaux et Niestlé, Paris : 362-363.
- DEFLANDRE, 2009. — Pie-grièche écorcheur *Lanius collurio*, in DEBOUT G. (coord.), 2009. — *Atlas des oiseaux nicheurs de Normandie*. 2003-2005. *Le Cormoran*, 17 (1-2) : 274-275.
- GÉROUDET P., 1980. — La Pie-grièche écorcheur, in *Les passereaux : des pouillots aux moineaux*. Delachaux et Niestlé, Neuchâtel : 120-126.
- LEFRANC N., 1993. — *les Pies-grièches d'Europe, d'Afrique du Nord et du Moyen Orient*. Delachaux et Niestlé, Paris, 240 p.
- LOGEAIS J.-M., 2011. — la Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*) dans les Mauges, état des lieux. *Bull. Mauges Nature*, 91 : 3-5.
- LOGEAIS J.-M., MÉROT, J., in prep. — Pie-grièche écorcheur *Lanius collurio*, in Coordination régionale LPO Pays de la Loire. — *Atlas des oiseaux nicheurs des Pays de la Loire*. Delachaux et Niestlé, Paris.
- LPO AVEYRON, 2008. — *Faune sauvage en Aveyron. Atlas des Vertébrés*. Éditions du Rouergue : 264-265.
- PHILIPPE P., 2010. — Pie-grièche écorcheur *Lanius collurio*, in LPO AUVERGNE. — *Atlas des oiseaux nicheurs d'Auvergne*. LPO Auvergne, Delachaux et Niestlé : 433-435. □



Dessin d'Olivier Loir.

**Gilles Mourgaud**  
la Fardelière  
49125 Tiercé  
[g.mourgaud@wanadoo.fr](mailto:g.mourgaud@wanadoo.fr)

**Jean-Michel Logeais**  
70, avenue du Maréchal-Leclerc  
49300 Cholet  
[jmlogeais@yahoo.fr](mailto:jmlogeais@yahoo.fr)